

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	17 novembre 2008	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,21 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

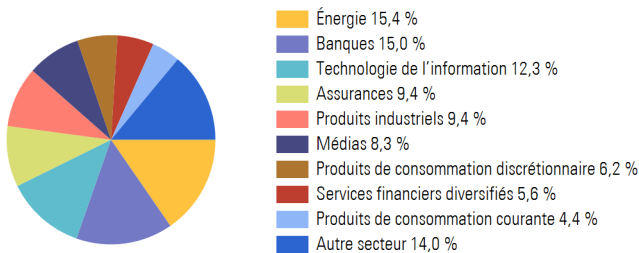
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

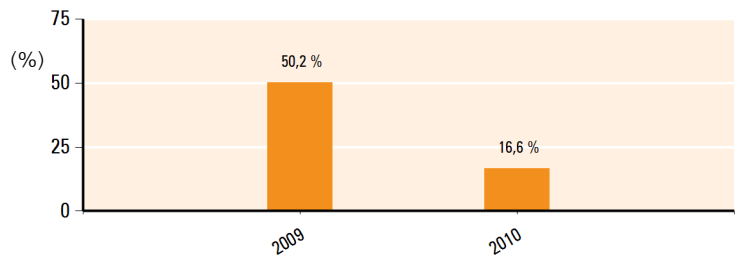
Cette section présente les rendements du Fonds depuis sa création. Les rendements sont présentés déduction faite des charges. Ces charges réduisent le rendement du Fonds. Veuillez noter que le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Votre rendement après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création posséderait maintenant un placement de 1 909 \$ au 31 mai 2011. Le rendement annuel composé est donc d'environ 29,1 %.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous fait état du rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Le Fonds n'a pas enregistré de perte au cours des deux derniers exercices.



À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Les tableaux suivants présentent les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Quand vous achetez des parts de série A, vous pourriez payer des frais d'acquisition.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION	CE QUE VOUS PAYEZ		LE FONCTIONNEMENT
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Commission de souscription à l'acquisition	0 % à 5 %	0 \$ à 50 \$ pour chaque investissement de 1 000 \$	Les frais d'acquisition initiaux sont négociables et versés à votre courtier au moment de l'achat et déduits du montant investi.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui représente 23 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TVH. 2,21 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds. 0,13 %

Charges du Fonds

2,34 %

Commission de suivi

Sur une base mensuelle, EdgePoint paie à votre courtier une commission de suivi aussi longtemps que vous investissez dans le Fonds. Le courtier peut verser une partie des commissions de suivi à votre conseiller pour les services financiers qu'il vous a rendus. La commission est de 1 % de la valeur quotidienne moyenne de vos parts, soit 10 \$ pour un investissement de 1 000 \$. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion.

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	3 août 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,13 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

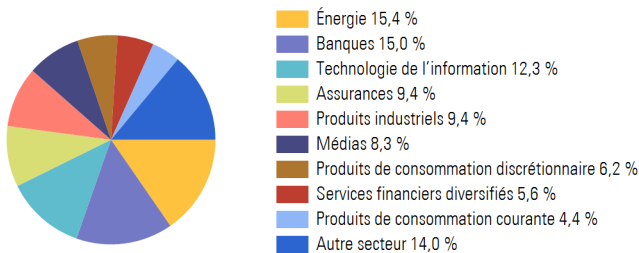
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendement moyen

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendements annuels

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré. Le Fonds n'est offert qu'aux investisseurs qui résident dans une province où la TVH ne s'applique pas.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Les tableaux suivants présentent les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A – sans TVH du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Quand vous achetez des parts de série A – sans TVH, vous pourriez payer des frais d'acquisition.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION	CE QUE VOUS PAYEZ		LE FONCTIONNEMENT
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Commission de souscription à l'acquisition	0 % à 5 %	0 \$ à 50 \$ pour chaque investissement de 1 000 \$	Les frais d'acquisition initiaux sont négociables et versés à votre courtier au moment de l'achat et déduits du montant investi.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 2,26 % de sa valeur, ce qui représente 23 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TPS. 2,13 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds. 0,13 %

Charges du Fonds

2,26 %

Commission de suivi

Sur une base mensuelle, EdgePoint paie à votre courtier une commission de suivi aussi longtemps que vous investissez dans le Fonds. Le courtier peut verser une partie des commissions de suivi à votre conseiller pour les services financiers qu'il vous a rendus. La commission est de 1 % de la valeur quotidienne moyenne de vos parts, soit 10 \$ pour un investissement de 1 000 \$. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion.

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais liés à un virement télégraphique	Vous pourriez être tenus de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	17 novembre 2008	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,44 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

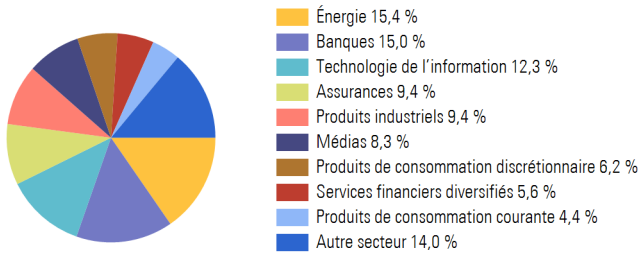
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

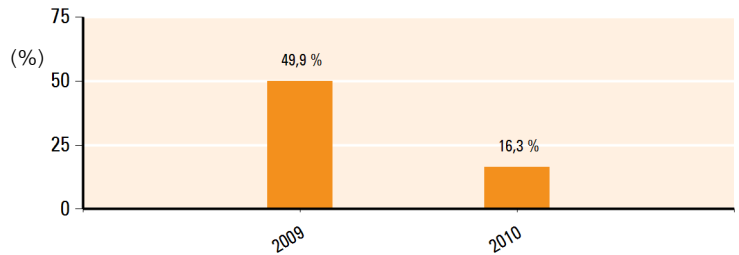
Cette section présente les rendements du Fonds depuis sa création. Les rendements sont présentés déduction faite des charges. Ces charges réduisent le rendement du Fonds. Veuillez noter que le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Votre rendement après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création posséderait maintenant un placement de 1 894 \$ au 31 mai 2011. Le rendement annuel composé est donc d'environ 28,7 %.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous fait état du rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Le Fonds n'a pas enregistré de perte au cours des deux derniers exercices.



À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Les tableaux suivants présentent les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série B du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Quand vous achetez des parts de série B, vous ne payez pas de frais d'acquisition au moment de l'achat, mais lorsque vous rachetez des parts, des frais de rachat vous seront exigés.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION	CE QUE VOUS PAYEZ		LE FONCTIONNEMENT
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Commission de souscription réduite	Si vous rachetez :	%	Lorsque vous achetez des parts du Fonds, EdgePoint paie à votre courtier une commission de 2 %. Si vous rachetez des parts dans les trois ans suivant leur achat, vous payez des frais de rachat qui sont déterminés selon le pourcentage du prix d'achat initial des parts. Les frais de rachat sont déduits du montant vendu et payés à EdgePoint. Il se peut que vous deviez payer d'autres frais au moment de la vente ou du transfert de parts du Fonds. Consultez l'explication à la rubrique « Autres frais » (ci-dessous).
	1 ^{re} année	3,0	
	2 ^e année	2,5	
	3 ^e année	2,0	
	Par la suite	0,0	
			0 \$ à 30 \$ pour chaque rachat de 1 000 \$

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui représente 26 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TVH. 2,44 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds. 0,13 %

Charges du Fonds

2,57 %

Commission de suivi

Sur une base mensuelle, EdgePoint paie à votre courtier une commission de suivi pendant les trois premières années suivant votre achat. La commission est de 0,5 % de la valeur quotidienne moyenne de vos parts, soit 5 \$ par investissement de 1 000 \$. Vos parts sont transférées dans une série différente du Fonds, série dont le RFG est moins élevé, dès la quatrième année. La commission payée à votre courtier augmente alors pour s'établir à 1 %, soit 10 \$ par investissement de 1 000 \$. Le courtier peut verser une partie des commissions de suivi à votre conseiller pour les services financiers qu'il vous a rendus. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion.

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous vendez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions. Ces frais s'ajoutent aux autres frais de rachat.
Frais liés à un virement télégraphique	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier. Si vous substituez vos parts de série B ou de série B – sans TVH d'un fonds à des parts de série B ou de série B – sans TVH d'un autre fonds, vous ne serez pas tenu de verser les frais de rachat. Toutefois, des frais de rachat pourraient vous être imputés lorsque vous vendrez vos nouvelles parts. Les frais de rachat sont calculés en fonction du prix des parts initiales de série B ou de série B – sans TVH et de la date de leur achat.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	3 août 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,35 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

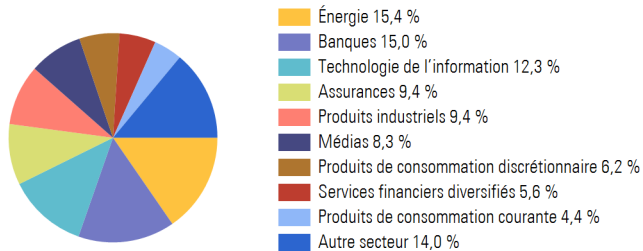
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendement moyen

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendements annuels

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré. Le Fonds n'est offert qu'aux investisseurs qui résident dans une province où la TVH ne s'applique pas.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Les tableaux suivants présentent les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série B – sans TVH du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Quand vous achetez des parts de série B – sans TVH, vous ne payez pas de frais d'acquisition au moment de l'achat, mais lorsque vous rachetez des parts, des frais de rachat vous seront exigés.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION	CE QUE VOUS PAYEZ		LE FONCTIONNEMENT
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Commission de souscription réduite	Si vous rachetez :	%	Lorsque vous achetez des parts du Fonds, EdgePoint paie à votre courtier une commission de 2 %. Si vous rachetez des parts dans les trois ans suivant leur achat, vous payez des frais de rachat qui sont déterminés selon le pourcentage du prix d'achat initial des parts. Les frais de rachat sont déduits du montant vendu et payés à EdgePoint. Il se peut que vous deviez payer d'autres frais au moment de la vente ou du transfert de parts du Fonds. Consultez l'explication à la rubrique « Autres frais » (ci-dessous).
	1 ^{re} année	3,0	
	2 ^e année	2,5	
	3 ^e année	2,0	
	Par la suite	0,0	
			0 \$ à 30 \$ pour chaque rachat de 1 000 \$

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 2,48 % de sa valeur, ce qui représente 25 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TPS. 2,35 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds. 0,13 %

Charges du Fonds

2,48 %

Commission de suivi

Sur une base mensuelle, EdgePoint paie à votre courtier une commission de suivi pendant les trois premières années suivant votre achat. La commission est de 0,5 % de la valeur quotidienne moyenne de vos parts, soit 5 \$ par investissement de 1 000 \$. Vos parts sont transférées dans une série différente du Fonds, série dont le RFG est moins élevé, dès la quatrième année. La commission payée à votre courtier augmente alors pour s'établir à 1 %, soit 10 \$ par investissement de 1 000 \$. Le courtier peut verser une partie des commissions de suivi à votre conseiller pour les services financiers qu'il vous a rendus. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion.

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous vendez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions. Ces frais s'ajoutent aux autres frais de rachat.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier. Si vous substituez vos parts de série B ou de série B – sans TVH d'un fonds à des parts de série B ou de série B – sans TVH d'un autre fonds, vous ne serez pas tenu de verser les frais de rachat. Toutefois, des frais de rachat pourraient vous être imputés lorsque vous vendrez vos nouvelles parts. Les frais de rachat sont calculés en fonction du prix des parts initiales de série B ou de série B – sans TVH et de la date de leur achat.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	17 novembre 2008	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,08 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

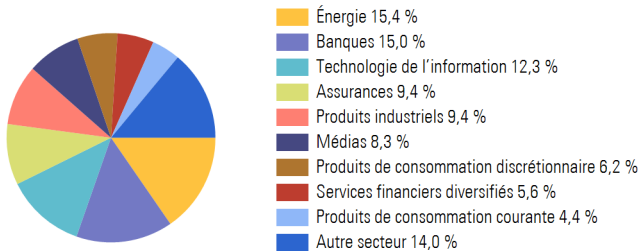
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

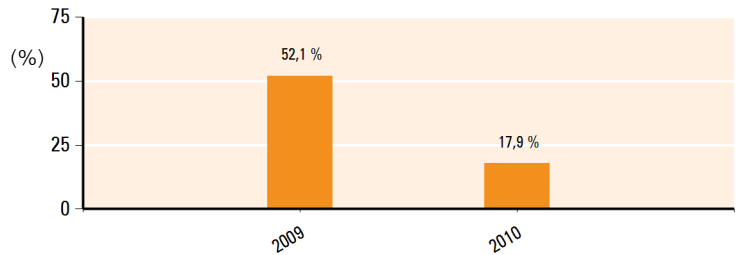
Cette section présente les rendements du Fonds depuis sa création. Les rendements sont présentés déduction faite des charges. Ces charges réduisent le rendement du Fonds. Veuillez noter que le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Votre rendement après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création posséderait maintenant un placement de 1 960 \$ au 31 mai 2011. Le rendement annuel composé est donc d'environ 30,4 %.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous fait état du rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Le Fonds n'a pas enregistré de perte au cours des deux derniers exercices.



À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Vous trouverez ci-après les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Vous pouvez acheter des parts de série F seulement par l'entremise de courtiers qui sont autorisés par EdgePoint à les offrir. Vous ne payez pas de frais d'acquisition quand vous achetez des parts de série F du Fonds.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 1,21 % de sa valeur, ce qui représente 12 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TVH. EdgePoint a renoncé à certaines dépenses du Fonds. Sinon, le RFG serait de 1,09 %.

1,08 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds.

0,13 %

Charges du Fonds

1,21 %

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexacts à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	3 août 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,07 %	Placement minimal :	15 000 \$ initial; 1 000 \$ ultérieur ou 150 \$ PPA

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

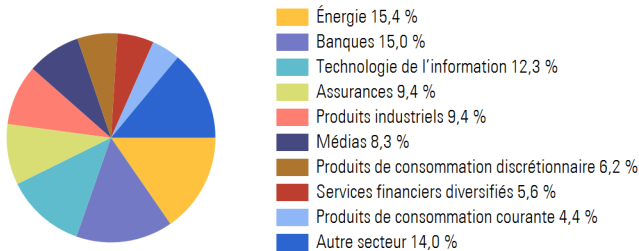
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendement moyen

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

Rendements annuels

Le rendement pour un exercice complet n'est pas encore disponible.

À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré. Le Fonds n'est offert qu'aux investisseurs qui résident dans une province où la TVH ne s'applique pas.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Vous trouverez ci-après les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F – sans TVH du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Vous pouvez acheter des parts de série F – sans TVH seulement par l'entremise de courtiers qui sont autorisés par EdgePoint à les offrir. Vous ne payez pas de frais d'acquisition quand vous achetez des parts de série F – sans TVH du Fonds.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 1,20 % de sa valeur, ce qui représente 12 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et d'exploitation du Fonds, et la TPS. EdgePoint a renoncé à certaines dépenses du Fonds. Sinon, le RFG serait de 1,08 %.

1,07 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds.

0,13 %

Charges du Fonds

1,20 %

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexacts à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création : 17 novembre 2008 **Gestionnaire de portefeuille :** Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 : 434,0 millions \$ **Distributions :** Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) : Les frais d'exploitation de cette série sont absorbés par EdgePoint et ne sont pas imputés au Fonds. Les frais de gestion négociés vous sont directement imputés, n'étant pas payés à même le Fonds. **Placement minimal :** Sur base contractuelle

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

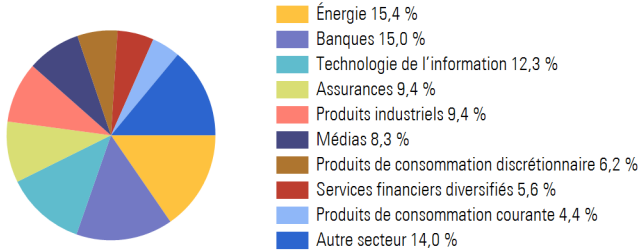
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

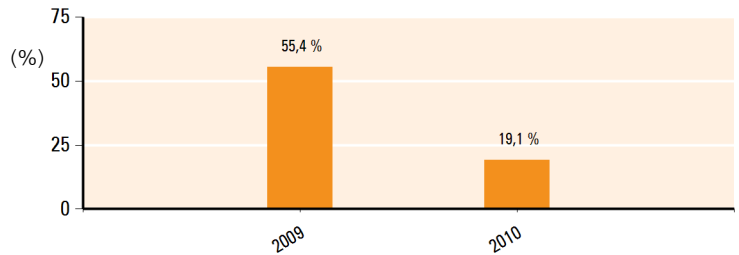
Cette section présente les rendements du Fonds depuis sa création. Les rendements sont présentés déduction faite des charges. Ces charges réduisent le rendement du Fonds. Veuillez noter que le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Votre rendement après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création posséderait maintenant un placement de 2 037 \$ au 31 mai 2011. Le rendement annuel composé est donc d'environ 32,4 %.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous fait état du rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Le Fonds n'a pas enregistré de perte au cours des deux derniers exercices.



À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Vous trouverez ci-après les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série I du Fonds.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui représente 1 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Les frais d'exploitation de cette série sont absorbés par EdgePoint et ne sont pas imputés au Fonds. Les frais de gestion négociés vous sont directement imputés, n'étant pas payés à même le Fonds.

--

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds.

0,13 %

Charges du Fonds

0,13 %

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com

Ce document contient des renseignements clés sur le Fonds. Vous trouverez plus d'information sur le Fonds dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir une copie auprès de votre conseiller ou en communiquant directement avec Gestion de patrimoine EdgePoint inc. au 416 963-9353 ou sans frais au 866 757-7207. Le prospectus est également accessible sur le site Web de EdgePoint au www.edgepointwealth.com.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Date de création :	1 ^{er} septembre 2009	Gestionnaire de portefeuille :	Groupe de placements EdgePoint inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	434,0 millions \$	Distributions :	Annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,05 %	Placement minimal :	Investissement initial de 500 000 \$ pour toutes les parts de série O

Il s'agit du total des frais d'exploitation du Fonds. Des frais de gestion négociés vous sont imputés directement et ne sont pas payés par le Fonds.

QUELS SONT LES PLACEMENTS DU FONDS?

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Les titres étrangers ne devraient habituellement pas dépasser 10 % de l'actif net du Fonds au moment de l'acquisition. Le Fonds investit dans des sociétés qui ont des positions concurrentielles solides, qui comportent des barrières à l'entrée défendables et de bonnes perspectives de croissance à long terme, et qui sont gérées par des équipes compétentes. Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds à la date précisée. Les placements du Fonds changeront. Aucun des 10 principaux placements du Fonds ne constitue une position courte.

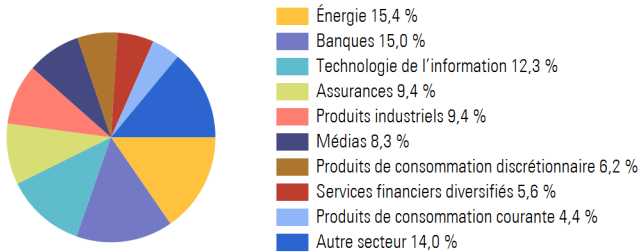
10 principaux placements (31 mai 2011)

1 Banque Toronto-Dominion	6 Intact Financial Corp.
2 Tim Hortons inc.	7 Onex Corp.
3 La Banque de Nouvelle-Écosse	8 Thomson Reuters Corp.
4 Power Corp. du Canada	9 Research in Motion Itée
5 Shoppers Drug Mart Corp.	10 Banque Royale du Canada

Nombre total de placements: 60

Les 10 principaux placements constituent 43 pour cent du Fonds.

Répartition de l'actif (31 mai 2011)



QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE DU FONDS?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut diminuer ou augmenter. Selon EdgePoint, le Fonds comporte un risque moyen. Pour obtenir une description des risques précis encourus par ce Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié.



LE FONDS COMPORTE-T-IL DES GARANTIES?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Ainsi, vous pourriez ne pas récupérer l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

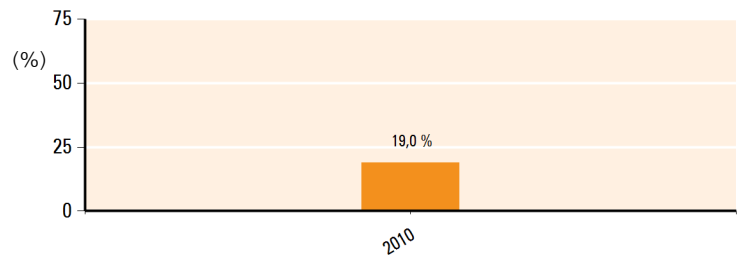
Cette section présente les rendements du Fonds depuis sa création. Les rendements sont présentés déduction faite des charges. Ces charges réduisent le rendement du Fonds. Veuillez noter que le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Votre rendement après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création posséderait maintenant un placement de 1 433 \$ au 31 mai 2011. Le rendement annuel composé est donc d'environ 22,9 %.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous fait état du rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices indiqués. Le Fonds n'a pas enregistré de perte au cours du dernier exercice.



À QUI CE FONDS CONVIENT-IL?

Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent la croissance du capital à long terme et qui veulent investir dans des entreprises canadiennes. Les investisseurs doivent avoir un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et être prêts à accepter un niveau de risque modéré.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et à votre niveau de tolérance au risque.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS FISCALES

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt à l'égard de tout revenu découlant de votre placement dans le Fonds. Le montant que vous devrez payer dépend des lois fiscales en vigueur dans votre province de résidence et du type de compte dans lequel vous avez effectué votre placement, notamment si vous avez choisi un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds devront être incluses dans votre revenu imposable, que vous ayez choisi de recevoir ces distributions en espèces ou de les réinvestir dans le Fonds.

QUELS SONT LES FRAIS RATTACHÉS AU FONDS?

Vous trouverez ci-après les frais et charges que vous pourriez payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série O du Fonds. D'autres séries sont offertes; cependant, les frais et charges peuvent varier. Demandez à votre conseiller quelle série serait appropriée pour vous.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série O du Fonds.

2. Charges du Fonds

Vous ne payez pas ces charges directement, mais elles ont une incidence sur vous dans la mesure où elles réduisent les rendements du Fonds.

Au 31 décembre 2010, les charges du Fonds s'élevaient à 0,18 % de sa valeur, ce qui représente 2 \$ pour tout placement de 1 000 \$.

Taux annuel (en % de l'actif du Fonds, sauf indication contraire)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais d'exploitation du Fonds. Les frais de gestion négociés vous sont directement imputés, n'étant pas payés à même le Fonds. 0,05 %

Ratio des frais d'opération

Ce sont les frais d'échange de placement du Fonds. 0,13 %

Charges du Fonds

0,18 %

Commission de suivi

EdgePoint ne paie aucune commission de suivi au courtier; cependant, des frais de service de 0 % à 1 % sont payables directement par vous au courtier sur une base trimestrielle. Ces frais sont négociables entre vous et votre conseiller.

3. Autres frais

D'autres frais pourraient être prélevés au rachat ou au transfert de parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais liés à un chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être exigés pour les chèques sans provision.
Frais d'opérations à court terme	Le Fonds peut vous imputer des frais d'opérations à court terme d'au plus 5 % si vous rachetez ou substituez vos parts dans les 90 jours civils suivant leur achat. Le Fonds déduit les frais de la valeur des parts faisant l'objet du rachat ou de la substitution, sous réserve de certaines exceptions.
Frais de substitution	Vous pourriez être tenu de verser à votre courtier des frais de substitution d'au plus 2 % de la valeur liquidative des parts faisant l'objet de la substitution. Vous pouvez négocier ces frais avec votre courtier.
Frais liés à un virement télégraphique	Des frais de 25 \$ sont exigés pour les virements télégraphiques.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou d'annuler votre ordre d'achat dans les 48 heures suivant la réception de votre confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi sur les valeurs mobilières vous permet également d'annuler une entente d'achat de parts d'un fonds commun de placement et de récupérer l'argent investi, ou d'effectuer une demande d'indemnisation, si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers donnent des informations inexactes à l'égard du Fonds. Vous devez exercer vos droits dans les délais prescrits.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou solliciter les services d'un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec Gestion de patrimoine EdgePoint ou votre conseiller pour avoir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents du Fonds. Ces documents et les *Aperçus du Fonds* constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 500

Toronto, ON M5S 2X9

Siège social : 416 963-9353 ou 866 757-7207

Services à la clientèle : 905 214-8288 ou 866 818-8877

Courriel : info@edgepointwealth.com

Site Web : www.edgepointwealth.com